

CTD-CRÉA

43 rue de la Rivoire 38300 BOURGOIN-JALLIEU Tél.: 04 74 96 99 96 e-mail: contact@ctd-crea.fr

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE PROGRAMME

|--|

▶ B2V – BR – BC – H0V☐ Initial☐ Recyclage

OBJECTIFS:

- Connaître les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510
- > Savoir ce que son niveau d'habilitation autorise ou interdit
- > Choisir les protections et moyens de prévention adaptés
- Adapter les choix des matériels en fonction des domaines de tension

PUBLICS CONCERNÉS:

- Personnel ayant à pénétrer sans surveillance dans un local à risque de choc électrique pour des travaux non électriques
- > Personnel opérant sur les installations ou les ouvrages électriques

LES MOYENS PEDAGOGIQUES:

CTD-CRÉA propose de réaliser cette formation en alternant :

- des apports conceptuels, législatifs et techniques ;
- des films vidéo et diaporama;
- > une remise de documentation ;
- > mise en situation réelle sur une installation ou une installation type ou à défaut à l'aide de coffret pédagogique.

PROGRAMME:

Cette formation se compose des (du) module(s) suivant(s) :

Module recyclage n°4

Le détail de ce(s) module(s) est disponible dans les annexes suivantes.

VALIDATION DE LA FORMATION:

Contrôle des acquis théoriques en vue de la délivrance de l'habilitation.

DUREE TOTALE DE LA FORMATION:

10.5 heures



CTD-CRÉA

43 rue de la Rivoire 38300 BOURGOIN-JALLIEU Tél.: 04 74 96 99 96 e-mail: contact@ctd-crea.fr

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE Module recyclage n°4

BT et HTA (BE mesurage/BE vérification, BR, BC, B1-B1V-B2-B2V Essai, BE Essai et en HTA : HE Essai, H1-H1V-H2- H2V Essai, HC, HE mesurage/HE vérification)

PRE-REQUIS:

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

PROGRAMME:

- Zones d'environnement et leurs limites
- Limites de son titre d'habilitation (autorisations et interdits, zones, etc...)
- Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc...)
- > Equipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc...)
- Moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation de matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Opération de consignation et documents associés
- Documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc...)
- > Mesures de prévention à observer lors d'une opération
- > Principes d'induction et de couplage capacitif et risques associés
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

La pratique consiste à une mise en situation réelle sur une installation ou une installation type